



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours**

**Arrêté BCERSC n° 25 000 096
du 25 SEP. 2025**

**portant composition du jury des concours externe et interne
pour l'accès au grade de technicien supérieur principal
du corps des techniciens supérieurs de la préfecture de police
au titre de l'année 2025**

Le préfet de Police,

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2004 PP 29 des 5 et 6 avril 2004 modifiée, portant fixation des principes généraux de la composition des jurys des concours, des examens professionnels d'avancement et des épreuves de sélection ou d'aptitude organisés à la préfecture de police ;

Vu l'arrêté préfectoral BCERSC n° 25000045 du 3 juillet 2025 portant ouverture de deux concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du corps des techniciens supérieurs de la préfecture de police, organisés au titre de l'année 2025 ;

Vu l'arrêté préfectoral BCERSC n° 25000092 du 25 août 2025 modifiant la date de clôture de deux concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du corps des techniciens supérieurs de la préfecture de police, organisés au titre de l'année 2025 ;

A R R Ê T E

Article 1

Sont nommés en qualité de membres du jury des deux concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal de la préfecture de police organisés au titre de l'année 2025 :

Pour la spécialité « informatique » :

Madame Emmanuelle DESCHÊNES

Administratrice de l'Etat du 2^e grade, cheffe du bureau immobilier et environnement du travail, sous-direction de l'immobilier, ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, présidente ;

Monsieur Frédéric RIEGER

Ingénieur principal des systèmes d'information et de communication, chef adjoint du service des infrastructures, sous-direction des technologies, direction de l'innovation, de la logistique et des technologies, secrétariat général de l'administration de la préfecture de police ;

Monsieur Bruno CURTIUS

Ingénieur principal des systèmes d'information et de communication, chef de bureau, bureau des bâtiments et ville intelligents, service des infrastructures, sous-direction des technologies, direction de l'innovation, de la logistique et des technologies, secrétariat général de l'administration de la préfecture de police ;

Monsieur Florian DUFOURMANTELLE

Ingénieur des systèmes d'information et de communication, responsable de la sécurité des systèmes d'information, bureau de l'accompagnement et de la transformation numérique, département des ressources, de la modernisation et du soutien juridique, délégation à l'immigration de la préfecture de police.

Pour la spécialité « sécurité incendie » :

Madame Anne THIRY-MULLER

Ingénieure en chef, cheffe du laboratoire de prévention incendie, division expérimentation, modélisation et prévention, laboratoire central de la préfecture de police, vice-présidente ;

Madame Bérénice MOREAU

Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat, cheffe de la section ingénierie, bureau de la prévention et de la réglementation incendie, sous-direction des services d'incendie et des acteurs du secours, direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'intérieur ;

Monsieur Patrice FOUQUET

Ingénieur principal, adjoint à la cheffe du service de prévention incendie, sous-direction de la sécurité du public, direction des usagers et des polices administratives de la préfecture de police ;

Monsieur Julien CHEVANCE

Lieutenant-colonel, adjoint au chef de la section de Paris, bureau de la prévention, brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Article 2

Madame Emmanuelle DESCHÊNES est nommée présidente du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du corps des techniciens supérieurs de la préfecture de police, organisés au titre de l'année 2025.

Article 3

Madame Anne THIRY-MULLER est nommée vice-présidente du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du corps des techniciens supérieurs de la préfecture de police, organisés au titre de l'année 2025.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de la présidente, la présidence du jury est assurée par **Madame Anne THIRY-MULLER**, vice-présidente.

Article 5

Messieurs Stéphane DEWEZ, Mickaël BECQUET et Jean-Jacques NONET sont nommés experts qualifiés près le jury pour la spécialité « informatique ».

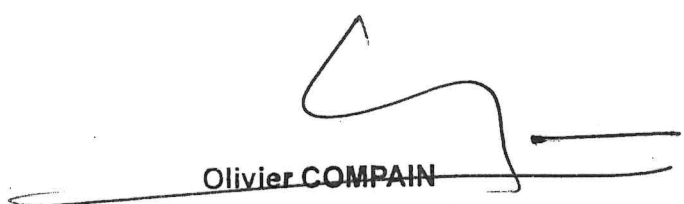
Article 6

Le secrétariat est assuré par le personnel du bureau des concours, des examens et des recrutements sans concours de la préfecture de police.

Article 7

Le préfet, secrétaire général pour l'administration, et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur les sites internet et intranet de la préfecture de police et affiché sur le lieu des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Pour le préfet de Police et par délégation,



Olivier COMPAIN

Adjoint au sous-directeur des personnels

